



Le 21/07/2015

Le Parlement vient de voter l'allongement des délais pour rendre accessibles les lieux publics.

C'est inadmissible et lamentable pour toutes les personnes en situation de handicap et ceux et celles qui sont à mobilité réduite.

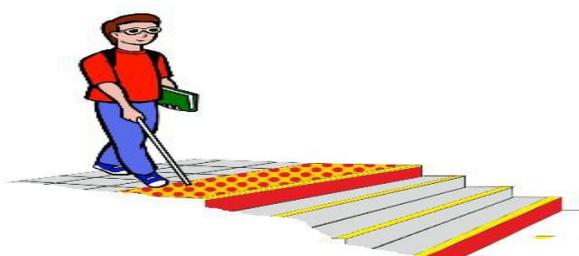
Alors que la France est candidate pour accueillir les Jeux paralympiques en 2024 n'est il pas honteux de reporter l'accès aux lieux publics....

Notre pays est en queue de peloton des nations ayant ratifié la Convention internationale des personnes handicapées.

Pour rappel, les lieux publics devaient tous être aux normes pour cette année, selon une loi de 2005. Ils ne sont même pas la moitié.

Le problème de l'accessibilité est dur à vivre.

Il reste pour trop de décideurs et de monde dans l'indifférence générale !



***Aux Fonctions Publiques CFE CGC
nous défendons l'accessibilité pour tous et partout !***

FONCTIONS PUBLIQUES CFE-CGC

15-17, rue Beccaria

75 012 PARIS

Tél : 01 44 70 65 90

@ : ufcfp.cgc@wanadoo.fr

Adhérez



<http://www.fonctions-publiques-cfecgc.org/>